COMMUNE DE BERLOZ

AVIS - URBANISME

L'administration communale fait savoir que Mr MATHY Laurent, demeurant rue Joseph Piette, 134A à 4300 Waremme, a introduit une demande de permis d'urbanisme avec empiètement en domaine public, ayant trait à un bien sis rue des Champs, 12, cadastré 1ère division, section A n° 1054E2.

Le projet consiste en l'ISOLATION ET MODIFICATION DU REVETEMENT DE LA FACADE PAR LA POSE D'UN CREPI, et présente les caractéristiques suivantes : cession du domaine privé au domaine public d'une emprise de 0.09 m² (CWATUP – art. 129 quater).

Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du jeudi 23 mars au lundi 24 avril 2017 inclus.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 30 mars 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le lundi 24 avril 2017 de 16.00 à 16.30 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 21 mars 2017. Le Bourgmestre,

Sceau

Joseph Dedry